

**N° 4137<sup>15</sup>**

**CHAMBRE DES DEPUTES**

Session ordinaire 2000-2001

---

**PROJET DE LOI**

**portant sur la promotion des droits de l'enfant et  
la protection sociale de l'enfance**

\* \* \*

**AVIS DE LA CHAMBRE DE TRAVAIL SUR LES AMENDEMENTS**

(11.5.2001)

Par lettre en date du 15 février 2001, référence 786/PJ/ns, Madame la Ministre de la Famille, de la Solidarité et de la Jeunesse a fait parvenir à notre chambre professionnelle les amendements au projet de loi No 4137 sur la promotion des droits de l'enfant et la protection sociale de l'enfance.

Compte tenu du fait que l'auteur du projet de loi a largement tenu compte des observations formulées par notre chambre dans ses avis 11/96 du 24 mai 1996 et 43/97 du 19 février 1998, notre chambre a l'honneur de vous communiquer qu'elle marque son accord au projet de loi sous rubrique.

Luxembourg, le 11 mai 2001.

*Pour la Chambre de travail,*

*Le Directeur,*  
Marcel DETAILLE

*Le Président,*  
Henri BOSSI

